

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/09/2025

Référence
2025-48

Objet de la délibération
Eglise : devis SAS LEROUX

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	9	10

Date de la convocation
09/09/2025

Date d'affichage
09/09/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025 et le 18 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle Associative Camille Montchâtre sous la présidence de BOURGOIN Pascal, Maire.

Présents : M. BOURGOIN Pascal, Maire, Mmes : BARBIER Gwenaëlle, BRETON Patricia, MOULIN Valérie, OUARDIRHI Roselyne, MM : BLOT Mickaël, DEMANGELLE Laurent, FOUQUERAY Olivier, GORGET Stéphane

Excusé ayant donné procuration : M. FAYOLLE Stéphane à M. DEMANGELLE Laurent

Excusés : Mme GRIGNÉ Valérie, M. CHAMPION Jean-François

A été nommé(e) secrétaire : Mme BARBIER Gwenaëlle

Objet : Eglise : devis SAS LEROUX

Monsieur Le Maire informe l'ensemble des conseillers municipaux que suite à des photos et vidéos émises d'un drone, la révision de l'église Sainte Marie Madeleine, est à faire rapidement. La dernière datant d'une quinzaine d'années, plusieurs fuites ont été constatées.

Un devis a été demandé à l'entreprise SAS LEROUX (Charpente - Couverture construction bois) située à Nogent le Bernard.

Le montant du devis s'élève à 6 787,38 € TTC.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Mangers
Le : 25/09/2025

Et

Publication ou notification du :
25/09/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ses membres présents de :

- VALIDER le devis présenté par l'entreprise SAS LEROUX d'un montant de 6 787,38 € TTC
- IMPUTER cette dépense au chapitre 21 du budget communal.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 25/09/2025
Le Maire
Pascal BOURGOIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217200625-20250918-2025-48-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2025
Publication : 25/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

